

SOUS-COMMISSION DES ÉTUDES

RÉSOLUTION 18-SCE-50

concernant le projet de programme de Doctorat en sciences et technologies de l'information.

adoptée par la Sous-commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa dix-huitième réunion tenue le mardi 8 juin 2004, au pavillon Alexandre-Taché, 283 boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU la résolution N° INF 2209 réunion de l'Assemblée départementale du département de d'informatique et d'ingénierie, en date du 12 mai 2004 adoptant les nouveaux cours ;

ATTENDU le document *Projet de programme de doctorat en sciences et technologies de l'information* présentant le programme de Doctorat en sciences et technologies de l'information ;

ATTENDU les descripteurs des nouveaux cours ;

ATTENDU les éclaircissements fournis par les professeurs Michal Iglewski et Luigi Logrippo et par une agente de recherche du décanat des études, madame Hélène Gaudreault ;

ATTENDU les explications du doyen des études par intérim ;

ATTENDU les discussions en séance ;

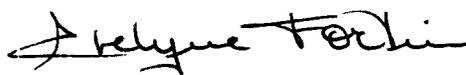
Sur proposition de monsieur Jacques-André Lequin
appuyée par madame Ilham Benyahia

IL EST RÉSOLU :

DE RECOMMANDER à la Commission des études d'adopter le projet de programme de Doctorat en sciences et technologies de l'information et ce sous réserve des commentaires et recommandations de la Sous-commission des études.

ADOPTÉE à l'unanimité

La secrétaire,



Évelyne Fortin